



Association Internationale pour le Développement le Tourisme et la Santé

**Proposition de AiDéTouS  
pour un agenda de travail complémentaire  
au séminaire de formation des éducateurs du tourisme durable  
à APSARA, CANTA et UNESCO**

**« Compte rendu de la dernière réunion du 24 octobre 2003 »  
version corrigée en MARS 2004**

CETTE PROPOSITION ATTEND LA VALIDATION, LES CORRECTIONS ET  
SUGGESTIONS DU PDG DE APSARA, interlocuteur de AIDETOUS  
dans le cadre de sa mission avec l'UNESCO.

Justification pour maintenir une continuité avec le séminaire de formation des éducateurs du tourisme durable, du 15 septembre au 11 octobre 2003 : renforcement des capacités de l'institution nationale responsable du développement touristique à Angkor et Siem Reap (APSARA).

La sensibilisation des populations (villages et quartiers) en vue de favoriser leur intégration et de renforcer leur participation, en tant qu'acteurs et bénéficiaires du tourisme, demande tout d'abord une **parfaite connaissance de la problématique du tourisme durable** et de la situation dans la province, la ville de Siem Reap et sur le site d'Angkor.

En l'absence d'une homogénéité dans le cursus des éducateurs, il est apparu nécessaire d'harmoniser les connaissances en matière de développement, de tourisme et de culture. Il a également été nécessaire de renforcer le niveau d'étude afin de compléter certaines connaissances qui ne peuvent s'acquérir en trois années universitaires (cf. CV des éducateurs). En revanche, la diversité des cursus aura permis de mettre en valeur la richesse de la multidisciplinarité lorsque l'on s'achemine vers des responsabilités dans le domaine du développement par une méthode de travail basée sur la solidarité du groupe, la recherche de synergies, de complémentarités et de partage des connaissances. Ceci est cohérent avec la déclaration de Paris, particulièrement les paragraphes 9-10-11-12 adoptés par la seconde conférence intergouvernementale pour la sauvegarde et la conservation d'Angkor les 14 et 15 novembre 2003, et la fiche 3 des projets phares à promouvoir, intitulée : « Formation au développement durable du tourisme à Angkor », et avec la décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014).

En effet, étant donné l'extrême précarité des populations de certains quartiers de la ville de Siem Reap et des villages du site d'Angkor, il est indispensable de prendre conscience de l'importance de la responsabilité qu'aura ce groupe d'éducateurs (encadrés par leurs supérieurs) dans le contact avec les populations lors des sensibilisations.

Pour la lutte contre la pauvreté, il s'agit tant d'acquérir la capacité d'enregistrer les besoins exprimés et de les interpréter en fonction d'une solide connaissance du contexte que de délivrer des messages encourageant et orientant les populations vers un meilleur avenir.

Pour la protection du patrimoine et de l'environnement, les éducateurs auront à délivrer des messages correspondant à la stratégie de l'APSARA et de ses urgences, messages conçus avec ses autorités et validés par le PDG.

## PROPOSITION POUR UN PROGRAMME DE TRAVAIL

### I. Renforcement du niveau des connaissances des éducateurs

#### 1. Connaissances théoriques

- 1.1. documentation sur l'économie du développement
- 1.2. documentation sur environnement et développement
- 1.3. documentation sur tourisme et développement
- 1.4. documentation sur le patrimoine culturel matériel et immatériel

*Lire et synthétiser les documents relatifs aux littératures dont quelques exemples bibliographiques sont joints à la fin de ce document.*

#### 2. Connaissances pratiques

- 2.1. Le développement socio-économique au Cambodge
- 2.2. Le développement de la province de Siem Reap
- 2.3. Les caractéristiques des microsociétés composant la province, la ville de Siem Reap et la zone d'Angkor.
- 2.4. L'histoire de la civilisation Khmer, les monuments, les savoirs faire artistiques et artisanaux

*Collecter des sources documentaires (polycopiés, articles, rapports ou manuels produits dans le cadre des travaux universitaires, par les ministères, les coopérations internationales et les ONG), rédiger une revue bibliographique et produire un document analytique et synthétique.*

### II. Construction d'une grille de critères de classification des villages et quartiers à sensibiliser et une grille de hiérarchisation des priorités

Les deux axes de priorité retenus par les éducateurs sont « la **pauvreté** » et « les situations d'**urgence** » (liée à l'exposition aux risques des impacts négatifs du tourisme).

#### 1. Critères de pauvreté

Exemple d'indicateurs de pauvreté :

- indicateurs de revenus et de pouvoir d'achat
- indicateurs de santé publique (mortalité infantile, nutrition, maladies...)
- indicateurs de taux de scolarisation et d'alphabétisation
- indicateurs de participation à la vie culturelle
- indicateurs d'accès à l'eau, l'eau potable, électricité, qualité de l'habitat
- indicateurs d'accès à la terre, à la propriété, etc.

*Collecter des sources documentaires pour établir la grille des indicateurs qualitatifs et quantitatifs à retenir, par exemple:*

- *le rapport mondial sur la culture de l'UNESCO*
- *le rapport sur le développement humain du PNUD*
- *le rapport sur le développement dans le monde de la banque mondiale*
- *la situation des enfants dans le monde UNICEF*
- *etc.*

*Chaque éducateur pourrait être responsable du contact avec une ou plusieurs institutions (université, ministères, coopérations internationales, bilatérales, ONG...) et être responsable de rédiger un rapport mensuel aux autres éducateurs.*

*Les éducateurs auront à produire un rapport de synthèse par document et collectivement un rapport indiquant les indicateurs les plus représentatifs de la situation de la province.*

## 2. Critères de situations d'urgence

Exemple d'indicateurs d'urgence :

- indicateurs de pertes d'activités des villageois
- indicateurs d'indice de développement humain (voir PNUD sur la construction des IDH au Cambodge)
- indicateurs de revenus sous le seuil de pauvreté
- indicateurs d'entrée en activités illégales des adultes
- indicateurs de déscolarisation liés au travail des enfants auprès des touristes
- indicateurs d'acculturation / déculturation
- indicateurs de délinquance
- indicateurs de corruption et racket
- conflits enregistrés avec des touristes
- arrestation de touristes pour des comportements déviants
- indicateurs d'entrée en prostitution
- indicateurs d'entrée en toxicomanie
- indicateurs de MST/SIDA
- indicateurs de pollution
- indicateurs de dégradation du patrimoine
- indicateurs de dégradation de l'environnement

*Repérage théorique des villages et quartiers les plus vulnérables (pauvreté et urgence) par ordre de priorité.*

*Rapport de synthèse justifiant le choix des critères de pauvreté et de situations d'urgence qui sera présenté comme un outil de décision de l'APSARA et permettra de définir le programme de sensibilisation des quartiers et des villages par ordre de priorité.*

3. Rédaction d'un document par les éducateurs avec une analyse de la situation sur l'évolution du développement, des impacts positifs et négatifs du tourisme, du recensement des besoins, des attentes et des potentiels de la population et une liste théorique dûment justifiée des villages à sensibiliser par ordre de priorité.

Tout ce travail indispensable doit se faire en étroite collaboration avec les directeurs de départements de l'APSARA. Le groupe des éducateurs doit rester constitué pour conserver les synergies. Une concertation doit être instaurée entre les différentes hiérarchies afin de ne pas créer de déséquilibres entre les éducateurs. Un système de communication doit être instauré entre les éducateurs, les hiérarchies, l'UNESCO et AiDéTouS.

*Pour cela, deux rapporteurs tournants chaque trimestre pourraient être responsables de présenter un rapport général de l'avancement des travaux en anglais ou en français à AiDéTouS (traduit du khmer par les deux traducteurs embauchés 3 jours par trimestre) qui le transmettra à leur hiérarchie respective avec ses remarques et recommandations afin que le document ait une efficacité immédiate sans occasionner de surcroît de travail à l'APSARA.*

### III. Recherches et enquêtes

*En collaboration avec l'équipe de recherche du département de la culture de l'APSARA, et potentiellement des services décentralisés (les ministères de la culture, de l'environnement, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'intérieur, etc.), ce travail préalable et indispensable sera complété par des études et enquêtes dans les quartiers et les villages pour mieux connaître la situation économique, sociale, environnementale et patrimoniale.*

### IV. Mobilisation et sensibilisation des autorités

Afin de gagner du temps, les éducateurs doivent profiter de l'opportunité des réunions administratives ou religieuses pour obtenir le maximum d'audience, présenter leur programme et ses objectifs, définir l'aide attendue et obtenir les autorisations « définitives » de sensibilisation dans les quartiers et villages.

#### - Sensibilisation des autorités compétentes

Les éducateurs seront en contact régulier avec les autorités afin de répertorier les réunions auxquelles les chefs de districts, chefs de communes et chefs de villages participent.

*Le principe d'un éducateur/une institution est conservé.*

Ces réunions seront l'opportunité pour les éducateurs de demander les autorisations préalables nécessaires pour l'exercice de sensibilisation des populations. Les éducateurs expliqueront l'objectif de la sensibilisation et l'importance du rôle à jouer pour les autorités dans la mobilisation des populations. *(Rédiger un document de présentation qui pourrait même être distribué après une révision en séance de travail, aux autorités réunies avec l'autorisation des autorités provinciales.*

Ces entretiens permettront également de récolter des informations complémentaires aux recherches effectuées sur les villages et d'affiner les messages de prévention lors des sensibilisations.

#### - Sensibilisation des directeurs d'écoles et instituteurs

Cette même démarche de sensibilisation sera répétée pour les directeurs et instituteurs.

#### - Sensibilisation des chefs religieux

Cette même démarche de sensibilisation sera répétée pour les chefs religieux.

*Rédaction d'un document par les éducateurs à soumettre à leur hiérarchie avec une analyse de l'ensemble des éléments qui permettent d'esquisser un programme de sensibilisation sur 3 ans, en détaillant les activités pour la première année : quartiers et villages les plus vulnérables.*

*Un système de communication doit être établi entre le groupe des éducateurs, l'APSARA, AIDETOUS et l'UNESCO.*